

COMMUNIQUÉ
16 avril 2015

**GROUPES DE TRAVAIL ÉTABLISSEMENTS PERSONNES ÂGÉES :
SIMPLIFICATION, ENGAGEMENT, QUALITÉ**

E. CHAMPION, Directeur de Cabinet de L. ROSSIGNOL, a animé ce mercredi la deuxième réunion plénière des groupes de travail sur les établissements pour personnes âgées.

L'AD-PA y a rappelé ses attentes :

- Abandonner le terme EHPAD pour une dénomination plus respectueuse des personnes âgées
- Envisager le CPOM* comme un outil au service d'une profonde et fondamentale simplification permettant aux professionnels une libre affectation des résultats et un redéploiement de leur énergie au service direct des personnes âgées. L'AD-PA a également rappelé l'incontournable harmonisation des supports de discussions budgétaires de l'Etat et des départements.
- Assurer le respect des engagements pris par l'Etat et ainsi financer l'ensemble des établissements au tarif plafond tel que déjà prévu par voie législative.
- Mettre en place de réels outils d'évaluation de suivi de la qualité afin d'éclairer les choix entre moyens et qualité des prestations offertes aux personnes âgées.

Au-delà, l'AD-PA maintient son projet d'amélioration de l'aide aux personnes âgées grâce à son Plan Emploi Autonomie, en créant 200.000 emplois à domicile, en établissement, et dans les coordinations.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

*Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA et du TOUR DE FRANCE, sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.